



Siège de contact / Contactzetel
asbl **ANPI** vzw
Granbonpré 1
Parc scientifique Fleming
B-1348 Louvain-la-Neuve
Belgique/ België
T +32 10 47 52 11
F +32 10 47 52 70
info@anpi.be

Lettre aux entreprises certifiées BOSEC spécialisées en systèmes fixes d'extinction automatique d'incendie

Nos réf.: L201000059 AVE-oru
Vos réf.: /
Concerne: Certification BOSEC

Louvain-la-Neuve, le 21 mai 2010

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de la publication d'une nouvelle version du "Règlement particulier de certification pour entreprise certifiée BOSEC spécialisée en systèmes fixes d'extinction automatique d'incendie".

Celui-ci est disponible à notre site internet www.anpi.be, à la rubrique "Incendie", "Certification", "La certification BOSEC".

Le texte ayant été remis en forme en profondeur, nous attirons votre attention sur les modifications suivantes :

- en respect des dispositions légales, il n'est plus exigé un siège social en Belgique. Il est toutefois tenu compte de la nécessité d'une intervention rapide.
- en respect des règles d'accréditation, 2 experts sont nécessaires au sein de l'entreprise.

Le Comité de la marque BOSEC s'est prononcé pour que les dispositions du présent règlement soient pleinement d'application endéans les 12 mois de l'expédition de la présente. Nous vous enjoignons dès lors à vous mettre en conformité avec ce nouveau règlement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A. Verhoyen
General Manager

M. Vandendoren
Secretary General

